

Licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Créée en 2002, en partenariat avec les organisations patronales de la sécurité privée, la licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes est une formation pluridisciplinaire à l'encadrement des services de prévention des malveillances.

C'est un diplôme national inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnel (RNCP) au niveau II. C'est aussi un titre qui confère l'aptitude professionnelle à exercer les fonctions de dirigeant d'une entreprise de sécurité privée.

OBJECTIFS

La formation est destinée aux futurs cadres des entreprises prestataires, des services internes de sécurité et des services des donneurs d'ordres chargés de la commande et du suivi des prestations de sécurité.

Dans un environnement caractérisé par les fortes attentes du public en matière de sécurité, une vive concurrence entre les entreprises et une réglementation évolutive, la licence est proposée tant aux étudiants en formation initiale qui souhaitent se préparer à encadrer des services de sécurité qu'aux étudiants en formation continue qui désirent valider leurs acquis et développer leurs compétences.

COMPÉTENCES VISÉES

La licence fournit aux futurs dirigeants, cadres ou responsables des services de sécurité privée les moyens de

rechercher l'efficacité économique tout en veillant à la qualité des prestations comme au respect des lois et règlements régissant la profession. Elle leur permet notamment :

- de connaître le cadre général de la sécurité intérieure dans lequel la sécurité privée est souvent appelée à coopérer avec les forces de sécurité publique ;
- de se former aux techniques contractuelles et financières qui se pratiquent sur les marchés de prestations de services de sécurité privée (réponses aux appels d'offres, budgets, assurances, anglais...);
- de se préparer au management des équipes d'agents de sécurité dans le respect des dispositions du droit pénal et du droit social.

Programme

ORGANISATION

La responsabilité pédagogique de la licence est confiée au directeur du diplôme, assisté d'un comité de pilotage servant de conseil de perfectionnement. Celui-ci est présidé par un enseignant-chercheur et composé en majorité de professionnels de la sécurité.

La commission pédagogique de la licence professionnelle rend ses avis après avoir fait passer un entretien aux candidats à l'inscription qui se présentent devant elle.

La gestion administrative de la licence est assurée par le service de la formation continue de la Faculté de droit, d'économie et de gestion.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Admission

La licence est proposée :

- * En formation initiale, aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur du niveau de la 2e année après le baccalauréat, tel que DEUG de droit ou de sciences économiques et de gestion, DUT hygiène, sécurité, environnement ou BTS management.
- * En formation continue, aux professionnels (comme les cadres ou agents de maîtrise des sociétés de sécurité privée, des services internes des entreprises, des bailleurs sociaux, des transporteurs de voyageurs ou de fret) dont le niveau de formation et les compétences acquises dans l'exercice d'un métier relevant de la sécurité sont jugés suffisants.

PRÉ-REQUIS

Être intéressé par les questions soulevées par les activités de sécurité. Comme la licence professionnelle prépare à encadrer ou diriger des services de sécurité privée, les candidats doivent avoir un intérêt marqué pour les aspects techniques, économiques, sociaux et politiques de la protection contre les malveillances, par des acteurs publics ou privés, des personnes et des biens.

- Être apte à travailler individuellement ou en équipe. Compte tenu de l'obligation d'assiduité aux enseignements, des contraintes de l'alternance et des exigences du contrôle des connaissances, chaque étudiant organise librement son travail personnel. Mais pour rapprocher les étudiants des conditions réelles d'exercice des métiers de sécurité, certains enseignements tendent à développer le travail collectif, la coopération et l'esprit d'équipe.

- Être apte à raisonner par induction ou déduction. Bien que la formation ait une finalité professionnelle, elle n'en est pas moins universitaire. Les exercices proposés conduisent aussi bien à partir des concepts abstraits pour déterminer leurs conséquences concrètes, qu'à prendre appui sur les pratiques pour en élaborer la théorie par voie de systématisation.

- Être apte à comprendre, analyser et synthétiser des textes. Il est indispensable de savoir extraire d'un texte ses principales informations, combiner entre elles plusieurs sources et prendre du recul par rapport aux éléments rassemblés. Ces aptitudes sont notamment utiles dans les disciplines juridiques, en particulier pour appréhender le cadre légal et réglementaire, souvent complexe, de la sécurité privée.

- Être apte à s'exprimer en français par écrit et oralement. Quelle que soit la discipline, la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit est essentielle. L'aptitude à rédiger est particulièrement nécessaire pour l'élaboration du rapport d'activité professionnelle, d'apprentissage ou de stage.

- Avoir des connaissances en langue anglaise. Il est fréquent que les entreprises qui font appel à la sécurité privée exercent leurs activités au-delà des frontières. Afin de communiquer avec leurs

Et après ?

PASSERELLE

Bien que la formation ait pour finalité l'insertion professionnelle, les diplômés qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant, notamment, au diplôme d'université de Gestion de la sécurité-sûreté dans l'espace ouvert au public, à l'Université Paris Descartes.

TAUX DE RÉUSSITE

94 % entre 2012 et 2016

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Dans la période comprise entre 2013 et 2016, six mois après l'obtention de la licence professionnelle, seuls 21 % des répondants diplômés étaient en recherche d'emploi.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Contacts

Pôle Formation Continue Universitaire

lp.securiteprivee@scfc.parisdescartes.fr

Responsable(s) pédagogique(s)

Christophe Aubertin

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +3

ECTS

60

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation professionnelle
- Formation en alternance
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation